RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-FORM-000060-27/10/2014
Date de publication : 27/10/2014

Formulaire

FORMULAIRE - BIC - Etat de versement des cotisations ouvrant droit à déduction (CGI, art. 154 bis)

Désignation de l'assureur :

Désignation de l'association souscriptrice :

Nom et prénom de l'assuré :

Adresse de l'assuré :

N° CONTRAT : .....
N° ADHÉSION : .....
DATE DE L'ADHÉSION : .....
PÉRIODE COUVERTE PAR LA PRÉSENTE ATTESTATION : .....

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES COTISATIONS OUVRANT DROIT A DÉDUCTION
	APPELÉES DONT DÉDUCTIBLES (1)
Prévoyance complémentaire	/_____/ /_____/
Retraite	/_____/ /_____/
Perte d'emploi subie	/_____/ /_____/

POUR LES CONTRATS DE RETRAITE UNIQUEMENT : MONTANT DE LA COTISATION MINIMALE ANNUELLE /_____/

(1) Le bénéfice de la déduction est subordonné au respect des plafonds visés par l'article 154 bis du code général des impôts ainsi qu'à l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux de sécurité sociale.

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

BIC - Frais et charges - Charges d'exploitation - Charges de personnel et rémunérations des dirigeants - Charges sociales concernant l'exploitant individuel, son conjoint-collaborateur et les associés de sociétés de personnes et organismes assimilés non soumis à l'impôt sur les sociétés - Cotisations déductibles sans limitation

ISSN : 2262-1954
Exporté le : 19/04/2024
https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/736-PGP.html/identifiant=BOI-FORM-000060-20141027